

1. Record Nr.	UNINA9910522586403321
Autore	Blanchard Melissa
Titolo	Faire et défaire les liens familiaux : Usages et pratiques du droit en contexte migratoire // Fillod-Chabaud Aurélie, Laura Odasso
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2021
ISBN	2-7535-8511-3
Descrizione fisica	1 online resource (214 p.)
Collana	Le sens social
Altri autori (Persone)	BrikéXavier Fillod-ChabaudAurélie HoffmanKatherine E KranzDani MartialAgnès Mben LissouckFerdinand MerlaLaura MeslayGaëlle OdassoLaura PerrinDelphine PouliquenMarine SaroleaSylvie SlamaSerge StruelensOlivier TruffinBarbara AurélieFillod-Chabaud
Soggetti	Law sociologie droit migrant
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Ces dernières décennies, les migrations internationales ont considérablement transformé les manières de « faire famille ». Des

individus migrent pour rejoindre leur conjoint ; d'autres donnent naissance à un enfant dans un pays où ils n'ont pas le droit de séjourner ; des mineurs sont conçus à l'étranger par GPA ou PMA ; des parents en couple mixte n'arrivent pas à transmettre la nationalité à leur enfant pourtant né sur le territoire. Soumises à des normes nationales et internationales, ces migrations ont un impact sur la formation et la dissolution de la conjugalité, sur la filiation et la parenté, sur la reproduction et la procréation. Ces moments constitutifs de la vie familiale sont régulés par un pluralisme juridique. Objet fluide, le droit est travaillé par le législateur et les juridictions, il est incorporé par les individus ordinaires et mobilisé dans des contextes sociaux où des acteurs ayant une position sociale et des ressources différentes interagissent. À l'aide d'un « passage par le droit », cet ouvrage interroge l'imbrication entre État(s), nation, liens familiaux et migrations. Il analyse, d'une part, comment le droit redessine le contour des liens familiaux et, d'autre part, comment les individus se saisissent du droit pour « faire famille » dans des contextes géographiques et juridiques variés. Grâce à des contributions qui dépassent les frontières disciplinaires et mobilisent des matériaux d'enquête variés, il montre que la transversalité des analyses en droit et sciences sociales est possible et riche.
